



**Petit-Saguenay : portrait d'une
communauté en transition**

Par

Simon Riverin
Pierre-André Tremblay
Sabrina Tremblay
Suzanne Tremblay

GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales

Université du Québec à Chicoutimi

Petit-Saguenay : portrait d'une communauté en transition

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY

Édition finale et mise en forme : Camille LAROUCHE

GRIR

© **Université du Québec à Chicoutimi**

555, boul. de l'Université

Chicoutimi (Québec)

G7H 2B1

Dépôt légal –2023

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-925191-03-2



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

Table des matières

Introduction	1
1. Contexte géographique et historique	3
2. Contexte socioéconomique.....	7
2.1. Démographie.....	7
2.2. Vieillessement de la population	8
2.3. Nombre de ménages.....	9
2.4. Répartition de la population active et revenus moyens	9
2.5. L'économie de Petit-Saguenay	10
2.6. Les défis de Petit-Saguenay	11
3. Le contexte de la mobilisation locale et territoriale depuis 1980	13
3.1. 1980-1995 : L'avènement du parc Saguenay et le début d'une concertation locale et territoriale autour du tourisme.....	13
3.1.1. Création de la Société touristique du fjord et du Comité de développement économique de Petit-Saguenay.....	14
3.2. 1995-2014 : Le soutien aux collectivités rurales et les fusions municipales.....	15
3.2.1. Valorisation de la concertation dans le Bas-Saguenay Sud.....	16
3.2.2. Initiatives de développement local : le Cœur du Village et Rêver le village 2020	17
3.3. 2014-2020 : Petit-Saguenay à travers l'austérité gouvernementale	18
3.3.1. Commissions, consultations budgétaires et budget participatif.....	19
3.3.2. Les activités du 100 ^e anniversaire de la municipalité.....	21
3.3.3. Mobilisations autour des services de proximité	21
4. Éléments de synthèse et réflexion	23
Bibliographie	30

Introduction

Cette monographie a comme objectif de dresser un portrait démographique et sociohistorique de Petit-Saguenay. Elle s'insère dans le cadre des *Ateliers des savoirs partagés 3.0* dont la municipalité de Petit-Saguenay fait partie. *Les Ateliers des savoirs partagés* sont un projet qui rassemble différents.es acteurs.trices du milieu du développement (praticiens.nes, chercheurs.euses, organismes et partenaires). Ils se veulent une démarche de mobilisation citoyenne inclusive qui allie réflexion et action. Ils cherchent à favoriser la vitalité, l'attractivité et l'émergence de la relève dans nos communautés, mais aussi à développer la réflexivité des communautés et à développer un leadership local novateur¹. Ils ont été mis en place à l'initiative de la municipalité de Saint-Camille avec la collaboration du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Dans sa première mouture (2012-2014), ils se déroulaient avec la municipalité de Saint-Camille. Trois milieux ruraux : Saint-Camille, Petit-Saguenay et la MRC de Bellechasse ont participé à sa seconde phase (2018-2021). Quinze localités s'impliquent dans sa troisième mouture.

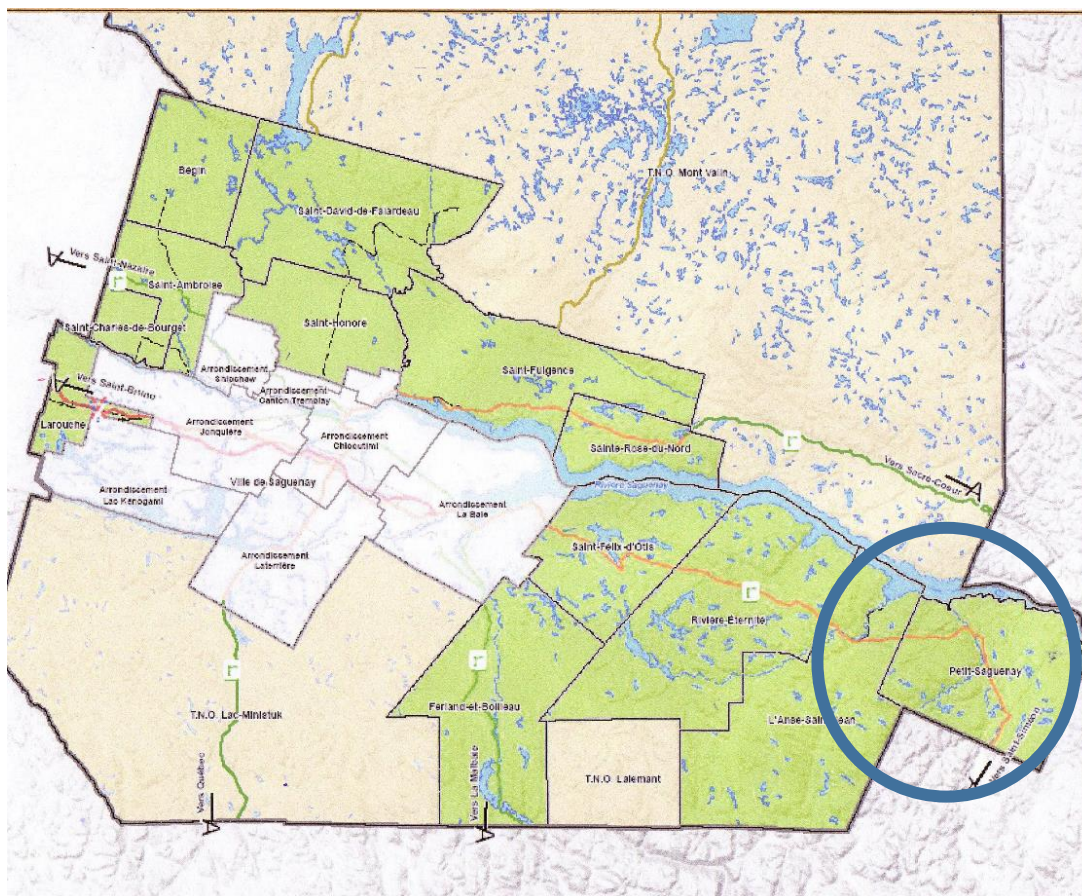
Ce texte met à jour une première version produite en juin 2021. Il comporte quatre parties. La première fait une brève présentation de l'emplacement géographique et de l'histoire de Petit-Saguenay. La deuxième décrit la situation socioéconomique actuelle du village en se basant sur des indices de développement socioéconomique, ainsi que sur des indicateurs d'occupation et de vitalité du territoire. Une troisième partie est consacrée à la recension des initiatives locales et territoriales et vise à montrer les efforts de mobilisation et de revitalisation du milieu depuis 1980. La section finale propose une synthèse des éléments présentés et suggère des pistes de réflexion en lien avec la diversification économique du village, de plus en plus basée sur le tourisme, et les enjeux de mobilisation qu'elle soulève.

¹ Pour une analyse-synthèse de la première phase des *Ateliers des savoirs partagés*, voir Klein *et al.* (2015). Pour la seconde phase, voir P.-A. Tremblay *et al.* (2022).

1. Contexte géographique et historique

Petit-Saguenay est un village situé à la limite de la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean et aux abords de la région de Charlevoix-Est, au Québec. Géographiquement, cette municipalité se situe en plein cœur du fjord du Saguenay. Petit-Saguenay fait partie des villages de la sous-région du Bas-Saguenay Sud regroupant les municipalités de Saint-Félix-d’Otis, Ferland-et-Boilleau, Rivière-Éternité et L’Anse-Saint-Jean. Le centre urbain le plus près est celui de Ville de Saguenay et se trouve à une centaine de kilomètres du village. D’une superficie de 328 kilomètres carrés, la municipalité est considérée comme un milieu rural, alors que 75 % de son territoire est dédié à la forêt ou à l’agroforesterie (Simard, 2015, p.11).

Carte 1 : Petit-Saguenay dans la MRC du fjord-du-Saguenay



(Source : Simard, 2015)

Le peuplement de Petit-Saguenay s'est fait bien avant sa fondation en 1919, et avant même l'arrivée des premiers colons. Ce territoire fut habité et exploité par les Premières Nations comme lieu de chasse et de pêche. D'après un inventaire fait sur le territoire, cette occupation daterait d'au plus 1000 ans avant l'arrivée des Européens sur le continent nord-américain (Langevin et al., 1999, cité par Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a).

Il fallut attendre jusqu'au milieu des années 1800 pour voir un mouvement de colonisation sur le territoire. Jusque-là, quelques installations temporaires s'étaient construites autour de moulins à scie, mais sans plus (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a). La proclamation du *township* de Dumas, en 1877, incita un plus grand mouvement de peuplement du territoire. Ce *township* couvrait environ 77 000 acres du « nord-est par la rivière Saguenay, au nord-ouest par le township Saint-Jean, au sud-est par le township Saguenay et au sud-ouest par le township Sagard » (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a). C'est ainsi qu'en 1882 débuta la première occupation européenne officielle à l'Anse-Saint-Étienne sous l'égide de la compagnie *Price Brothers*, venue pour exploiter les ressources forestières de la région. De ce fait, ce territoire fut l'un des premiers lieux de colonisation de la région du Saguenay. En 1890, le village de l'Anse-Saint-Étienne comptait près de 400 habitants-es, ainsi que plusieurs services tels une chapelle, un bureau de paie, un cimetière et un phare. Quelques années plus tard, en 1900, ce jeune village fut complètement détruit par un incendie, ce qui incita sa population à migrer vers d'autres centres d'activités. Une partie de celle-ci se déplaça alors vers l'embouchure de la rivière Petit-Saguenay, où se trouvaient déjà à ce moment quelques familles (Bouchard, 1991, cité par Fortin, 2001 ; Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a). C'est ainsi que se construit autour des ressources forestières et agricoles le village du Canton Dumas, aujourd'hui Petit-Saguenay.

Il ne faut pas oublier l'exploitation des ressources halieutiques des rivières près de Petit-Saguenay. En effet, dès les années 1844, la compagnie Price, avec la construction de moulins sur le territoire, obtint le droit exclusif de pêche sur la rivière Petit-Saguenay. Des infrastructures privées furent ensuite construites, permettant la pêche à qui en avait le droit ; jusqu'en 1966, il s'agissait essentiellement d'une clientèle américaine. Après, le droit de pêche fut transféré par le gouvernement à l'Association de Chasse et de Pêche de Petit-Saguenay élargissant ainsi la pêche au grand public (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a).

C'est grâce à ces ressources naturelles que le village de Petit-Saguenay se développa tout au long de la première moitié du XXe siècle. Plusieurs infrastructures et services furent construits : église, fromagerie, pont, quai, etc. (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 a). La municipalité connaîtra donc une réelle croissance, atteignant une population de près de 1400 habitants-es au début des années 1960 (Atlas électronique du SLSJ, 2013). Ce n'est qu'en 1979 que le toponyme Petit-Saguenay sera officialisé pour la municipalité.

Prospère depuis son peuplement, le village de Petit-Saguenay a vu sa population décroître dans la deuxième moitié du XXe siècle. Cela s'explique notamment par la mécanisation du travail forestier, puis le déclin de l'industrie forestière dans les années 1980 (Fortin, 2001). Une succession de faillites toucha les scieries du village. Parallèlement, l'économie de la municipalité se tourna vers l'industrie touristique. Détenu par la municipalité depuis 1970, le terrain de l'Anse-Saint-Étienne fut transféré à la Société de gestion V.V.F. Saint-Étienne qui donna naissance au Village-Vacances Petit-Saguenay (Richard, 2019). Sans oublier la création du Parc National du Fjord-du-Saguenay, un projet gouvernemental fédéral discuté plus loin.

Ce changement de l'économie locale ne changera toutefois pas la tendance à la dévitalisation qui pèse sur le village. Dans son mémoire de maîtrise de 1987, Boisvert notait déjà les enjeux de dévitalisation des municipalités du Bas-Saguenay : « il apparaît indéniable que le Bas-Saguenay est en crise. [...] [N]otre secteur d'étude se classe, sans contredit, parmi le groupe des municipalités du Québec qui sont en désintégration démographique et économique » (1987, p.77). En effet, le village se retrouve sur la liste des municipalités dévitalisées depuis 2008. Aujourd'hui, Petit-Saguenay est l'une des municipalités les plus touchées par la dévitalisation dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les prochaines lignes dresseront un portrait statistique de cette tendance.

2. Contexte socioéconomique

Le village se trouve au 5e quintile dans l'indice économique de vitalité, soit dans le groupe des territoires les moins vitalisés. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, et plus particulièrement dans le Bas-Saguenay Sud, seule Rivière-Éternité se trouve aussi dans le dernier quintile (-7,85) (MAMH, 2016). C'est ce qu'indique le Tableau 1.

Tableau 1 : Indice de vitalité des municipalités du Bas-Saguenay-Sud en 2016

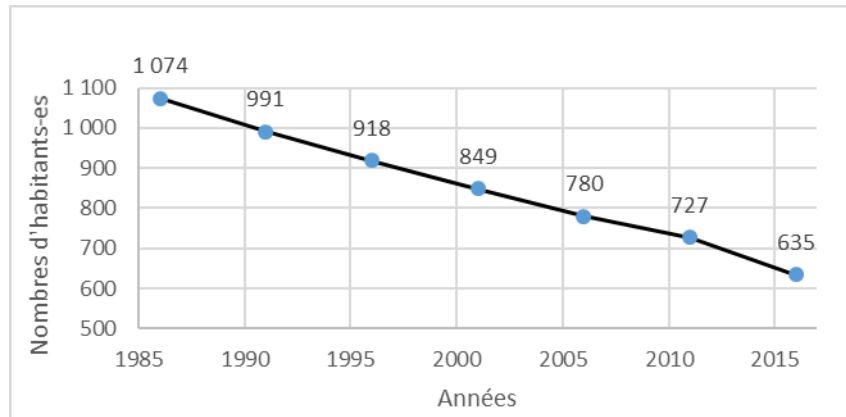
Municipalités	Indice de vitalité en 2016	Quintile
Petit-Saguenay	-12,22678	Q5
Rivière-Éternité	-7,85379	Q5
L'Anse-Saint-Jean	-5,12511	Q4
Ferland-et-Boilleau	-2,37482	Q4
Saint-Félix-d'Otis	4,99886	Q2
MRC le fjord-du-Saguenay	1,4609	Q2

(Source : MAMH, 2016)

2.1. Démographie

Comme le montre le graphique 1, la population de Petit-Saguenay est en constante décroissance depuis 1980. Elle est passée de 1 074 habitants·es à 635 habitants·es entre 1986 et 2016 (J.-F. Tremblay, 2009 ; Statistique Canada, 2016), soit une variation de -40,88 %. Selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), cette tendance n'ira pas en s'améliorant. Dans son rapport *Population projetée par groupe d'âge, par municipalité du Québec, scénario A*, l'ISQ prévoit une population de 560 habitants·es en 2031, soit une diminution de 11,81 % par rapport au dernier recensement national (ISQ, 2015). Cette diminution s'explique de plusieurs façons, dont le vieillissement de sa population, l'exode des jeunes vers les centres urbains, le départ des personnes âgées ainsi que la diminution marquée du nombre de ménages et de la population active.

Graphique 1 : Évolution démographique de Petit-Saguenay depuis 1986

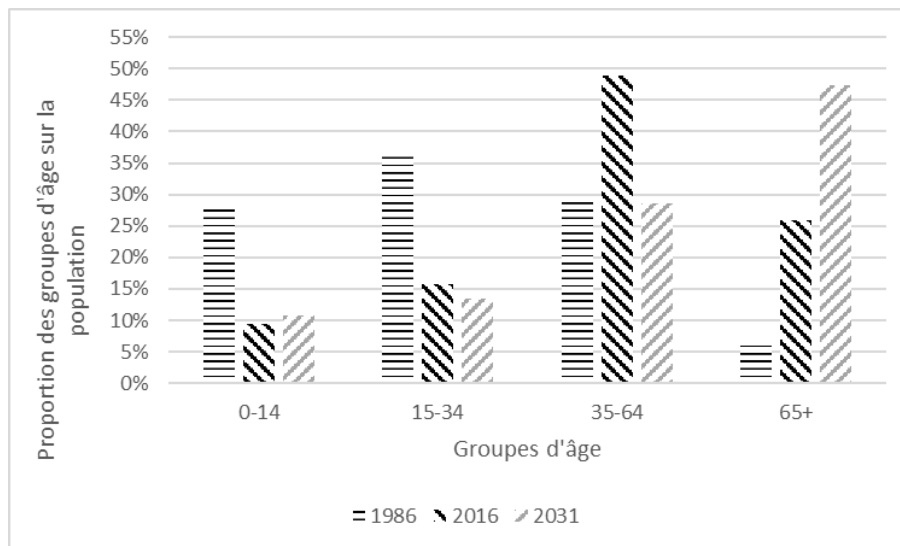


(Sources : J.-F. Tremblay, 2009 ; Statistique Canada, 2016)

2.2. Vieillesse de la population

Toujours selon les mêmes sources, la population devient de plus en plus vieillissante. De 1986 à 2016, la proportion des groupes d'âge de 0-14 ans et de 15-34 ans a largement diminué au profit des 35-64 et des 65 ans et plus ; l'ISQ ne prévoit pas de changement pour 2031 comme l'indique le graphique 2. Le changement le plus marquant est sans doute l'augmentation de la proportion des 65 ans et plus au cours des prochaines années. Comme on le voit dans le Graphique 2, la projection pour 2031 prévoit que ce groupe d'âge représentera près de la moitié de la population à Petit-Saguenay, alors qu'il ne représentait que 6 % de la population en 1986.

Graphique 2 : Groupes d'âge dans la population (1986-2031) de Petit-Saguenay



(Sources : J.-F. Tremblay, 2009 ; ISQ, 2015 ; Statistique Canada, 2016)

2.3. Nombre de ménages

Les statistiques sur le nombre de ménages peuvent être également révélatrices de la tendance démographique du village. Le nombre de ménages à Petit-Saguenay stagne depuis 2006 avec 210, alors qu'en 1996 il était de 315 (Statistique Canada, 2016 ; J.-F. Tremblay, 2009). De façon similaire, les familles ont tendance à être moins nombreuses. Entre 2001 et 2011, le pourcentage de ménages ayant trois enfants ou plus est passé de 30,8 % à 13,3 %. Bien qu'il y ait une brève augmentation à 22,58 % en 2016, la majorité des familles sont maintenant d'un ou deux enfants (J.-F. Tremblay, 2012 ; Statistique Canada, 2016).

Cela se remarque dans le nombre d'inscriptions à l'école primaire du village, l'école du Vallon. En 1997-1998, on dénombrait 126 élèves inscrits, mais un total de 43 élèves en 2018-2019, soit une variation de -65,9 %. Une tendance similaire se remarque également pour l'école secondaire Fréchette, à L'Anse-Saint-Jean, qui regroupe les élèves des municipalités voisines (Petit-Saguenay et Rivière-Éternité). Les inscriptions sont passées de 231 élèves en 1997-1998 à 90 élèves en 2018-2019, une variation de -61 % (Labrecque et Lefebvre, 2019).

2.4. Répartition de la population active et revenus moyens

Petit-Saguenay présente un taux d'emploi relativement faible comparé à la moyenne de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 2016, ce taux s'élevait à 39,4 % pour le village, pour un taux régional de 53,4 %. Quant au taux de chômage, le village se distingue encore avec un taux de 24,6 %, comparativement à la moyenne régionale de 9,4 % (Statistique Canada, 2016).

Une même tendance se dessine pour les revenus médians des ménages. Ces derniers sont bien en dessous des autres municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 2016, ce revenu était de 40 576 \$ et celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean de 50 900 \$ (Statistique Canada, 2016).

Tableau 2 : Indicateurs économiques liés au travail des municipalités du Bas-Saguenay-Sud

Municipalités	Taux d'emploi	Taux de chômage	Revenu médian des ménages (après impôt)
Petit-Saguenay	39,4%	24,6%	40 576 \$
Rivière-Éternité	54,1%	8,0%	50 496 \$
L'Anse-Saint-Jean	41,0%	16,0%	51 296 \$
Ferland-et-Boilleau	50,5%	12,5%	52 544 \$
Saint-Félix-d'Otis	46,2%	15,8%	58 368 \$
Saguenay-Lac-St-Jean	53,4%	9,4%	50 900 \$

(Source : Statistique Canada, 2016)

2.5. L'économie de Petit-Saguenay

Bien que l'économie de Petit-Saguenay tende à se diversifier depuis quelques années, les secteurs d'activités traditionnels gardent une place importante dans le village. Comme l'indique le Tableau 3, 19 % des emplois se trouvaient dans le secteur de l'agriculture, foresterie, chasse et pêche. En ce qui concerne l'industrie forestière, celle-ci se stabilise depuis quelques années. En effet, depuis 2016, la scierie demeure stable et emploie maintenant plus d'une vingtaine de personnes (Patry, 2021). Toutefois, il faut noter que globalement ce secteur d'activité bat de l'aile. Depuis les années 1950, le marché forestier est défavorable, occasionnant de nombreuses faillites et réouverture de la scierie (La France, 2019 a). Sur ce point, Jean Désy (1989) notait déjà à la fin des années 1980 que cette industrie était en déclin depuis longtemps, suite à l'épuisement des ressources forestières sur le territoire du Bas-Saguenay. En plus, toujours selon lui, les emplois qui y sont liés sont peu nombreux et ne paient pas beaucoup, comparativement à d'autres municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 3 : Catégories d'emploi et emplois associés à Petit-Saguenay en 2016

Catégories d'emploi	Nombre d'emploi	Pourcentage par catégorie d'emploi
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	55	19
Construction	15	5
Fabrication	20	7
Commerce de gros et de détail	40	14
Transport et entreposage	20	7
Finance et assurances	10	4
Services administratifs, de soutiens, de gestions de	10	4
Services d'enseignement	15	5
Soins de santé et assistance sociale	25	9
Arts, spectacles et loisirs	20	7
Services d'hébergement et de restauration	25	9
Autres services (sauf les administrations publiques)	25	9
Total	285	100

(Source : Statistique Canada, 2016)

Quant à l'agriculture, elle représentait près de 10 % des emplois occupés à Petit-Saguenay en 2015, comme le montre Simard (2015, p.31) « Petit-Saguenay compte une dizaine d'entreprises dans le secteur de l'agriculture notamment des fermes laitières, une ferme maraîchère de légumes biologiques (Coopérative de solidarité Les Jardins de la Montagne), une entreprise de production de pommes de terre de semence et deux fermes d'élevage ». Outre ce secteur d'activité plus traditionnel, l'économie de Petit-Saguenay accueille de plus en plus de petites et moyennes entreprises. Cette diversification économique a fait en sorte qu'en 2016 environ 60 % des 285 emplois dans la municipalité étaient générés par des entreprises de moins de 20 employés.es (La France, 2016 a).

2.6. Les défis de Petit-Saguenay

Ces quelques statistiques mettent en relief la situation socioéconomique dans laquelle se trouve Petit-Saguenay depuis plusieurs décennies. Plusieurs défis sont à relever pour le village dans les années à venir : freiner la décroissance démographique, offrir des services adéquats à une population vieillissante, soutenir les services de proximité, favoriser la construction résidentielle, etc. Il faut toutefois noter que les statistiques et les enjeux décrits ci-dessus ne permettent pas

d'exposer les efforts faits par les acteurs.trices du milieu pour pallier la dévitalisation du milieu. La prochaine section dressera un portrait de ces efforts. Elle présentera les principaux évènements qui ont marqué la mobilisation locale et territoriale autour de la situation socioéconomique du village et de la sous-région du Bas-Saguenay au cours des trente dernières années.

3. Le contexte de la mobilisation locale et territoriale depuis 1980

La volonté de la communauté de prendre en main le développement de son territoire ne date pas d'hier. En effet, malgré les tendances à la dévitalisation, on note un fort dynamisme dans la collectivité, notamment visible dans l'engagement de ses citoyens.nes, tant au niveau local que sous-régional. En 1987, Boisvert remarque déjà ce dynamisme malgré une situation socioéconomique difficile. Il note que « [d]ans certains cas, l'absence des ressources humaines actives sur le territoire est compensée par une autonomie d'action et un dynamisme local fort [...] où les gens ont toujours su s'organiser avec les moyens du "bord" » (1987, p. 141).

Plusieurs exemples peuvent venir appuyer cette caractéristique locale : les mobilisations autour du projet du Parc Saguenay, des nombreux sommets économiques, du plan de revitalisation *Rêver le village Petit-Saguenay en 2020*, du budget participatif et des consultations budgétaires, des évènements du 100^e anniversaire du village, ainsi que les efforts pour maintenir les ressources et les services de proximité du village. Sans être exhaustive, la prochaine section de ce chapitre présentera les évènements marquants perçus dans les écrits sur Petit-Saguenay et sur le Bas-Saguenay. Ces évènements comme nous le verrons ont marqué de près et de loin la participation locale, ainsi que la manière dont Petit-Saguenay a su s'organiser dans son développement.

3.1. 1980-1995 : L'avènement du parc Saguenay et le début d'une concertation locale et territoriale autour du tourisme

Le début des années 1980 marque le déclenchement de nombreuses discussions autour de projets de conservation naturelle dans le fjord du Saguenay et sur le fleuve Saint-Laurent, notamment autour du béluga. Ainsi est né le Parc National du Fjord-du-Saguenay en 1983, suivi du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent en 1998. Ces projets visaient à protéger les aires naturelles identifiées, tout en développant l'industrie touristique sur le territoire. Ces projets ne se sont pas instaurés sans contestation. Comme l'écrivent Maltais et Pelletier : « L'utopie écologiste du parc marin du Saguenay ! Tout s'y opposait : des politiques gouvernementales divergentes, des concepts de conservation et de gestion mis au point et appliqués aux écosystèmes terrestres inadaptés aux écosystèmes marins, des régions touristiques en concurrence, des intérêts discordants, un milieu contaminé à pronostic sombre, une espèce marine menacée, etc. » (2018, p.4).

Initialement porté par le gouvernement fédéral, le Parc National du Fjord-du-Saguenay fût par la suite repris par le palier provincial à l'issue d'un conflit fédéral-provincial caractéristique de l'époque (Boisvert, 1987). Alors que la prémisse du projet, dans les années 1970, s'appuyait sur le modèle controversé des parcs nationaux et de l'expropriation des 11 municipalités touchées², la reprise du projet par la province amena au contraire une concertation des acteurs.trices impliqués.es. Cette concertation se fit entre autres par des audiences publiques, ainsi que par la création d'un plan d'action concerté réunissant différentes parties prenantes locales et gouvernementales.

C'est la même vision de concertation qui fut à la base du projet fédéral du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent. De la sorte, plusieurs séances d'informations, ainsi que des audiences publiques ont eu lieu dans les années 1990 dans plusieurs villes comme Tadoussac, La Malbaie, Baie-Sainte-Catherine, L'Anse-Saint-Jean, ainsi qu'à La Baie. La participation fut au rendez-vous et 70 mémoires ont été déposés par des intervenants.es locaux.les dans le cadre des consultations, dont plusieurs portaient sur les thèmes en lien avec la mise en valeur du territoire et l'importance du partenariat dans la gestion du parc (Maltais et Pelletier, 2018, p.12). Ainsi, selon Maltais et Pelletier, le Parc marin Saguenay–Saint-Laurent a su créer « un territoire de collaboration novateur en matière de gestion participative au Canada » (2018, p.2).

3.1.1. Création de la Société touristique du fjord et du Comité de développement économique de Petit-Saguenay

Les discussions engendrées par la création des deux parcs ont mené à une mobilisation chez les acteurs.trices du Bas-Saguenay autour du développement touristique de leur territoire. Cette initiative de développement exogène et de logique descendante (de haut en bas) amena la création d'un réseautage territorial. La société touristique du fjord (STF) en est un exemple. Proposée par le plan d'action concertée, la STF était une structure intermunicipale ralliant les élus.es municipaux.les et les intervenants.es du Bas-Saguenay. Au-delà de cet objectif, elle s'érigea également « en tant que structure de concertation sous-régionale entre les élus et les intervenants du Bas-Saguenay, et ce, à une époque où il n'y avait pas vraiment de telle structure au niveau régional » (Simard, 2010, p.21).

² La Baie, Ferland-Boileau, Saint-Félix d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Baie Sainte-Catherine, Tadoussac, Sacré-Cœur, Sainte-Rose du Nord et Saint-Fulgence.

C'est dans les mêmes années qu'on peut voir naître de nouvelles organisations de développement à Petit-Saguenay. En 1982 fut créé le Comité de développement économique de Petit-Saguenay (CDE) afin « de mettre en valeur les opportunités offertes par le développement de la zone périphérique du Parc Saguenay en favorisant la concertation entre les intervenants locaux » (Simard, 2010, p.23). Ce comité a structuré une concertation au niveau local sous une orientation stratégique privilégiant le développement récréotouristique du village. Comme l'écrit Frédéric Simard, « cette période se caractérise [...] par l'amélioration des infrastructures existantes et l'établissement d'un esprit de concertation entre les intervenants, les élus municipaux et la population » (2010, p.37). Cela a permis d'initier plusieurs projets et événements locaux : rencontres publiques, colloques, le développement du VVF, du quai de Petit-Saguenay, du Club de Messieurs, la création du journal *l'Écho-logique* (1984-1989), sans compter les projets qui ne se sont pas réalisés par manque de ressources locales ou gouvernementales. (Simard, 2010).

On peut ainsi remarquer qu'à partir de la décennie 80, l'industrie touristique fut la pierre angulaire de la mobilisation à Petit-Saguenay, comme dans la sous-région du Bas-Saguenay. Que ce soit par une mobilisation autour du projet de développement du Parc Saguenay ou par un désir de prendre en main leur développement, une diversité d'acteurs.trices politiques, économiques et de la société civile ont pris part à des concertations cherchant à répondre aux enjeux de leur territoire. Au niveau municipal, le CDE s'institua comme l'organisation centrale de la mobilisation et du développement local de Petit-Saguenay.

3.2. 1995-2014 : Le soutien aux collectivités rurales et les fusions municipales

Jusqu'à présent laissées à elles-mêmes, les municipalités rurales furent mieux accompagnées dans leur développement à partir de la fin des années 1990. Cela s'explique entre autres par la valorisation d'un développement local qui encourage les capacités des communautés locales. Ainsi ont été créés des organismes gouvernementaux de soutien aux collectivités comme les Sociétés d'Aide au Développement des Collectivités (SADC) et les Centres Locaux de Développement (CLD) en milieu rural. Dans ce même mouvement de restructuration des mécanismes de soutien aux milieux ruraux, le gouvernement du Québec mit en place la Politique nationale de la Ruralité en 2001 avec l'appui de plusieurs organisations dont Solidarité rurale du Québec. Cette nouvelle vision est venue appuyer les initiatives déjà entreprises par les municipalités du Bas-Saguenay depuis les années 1980. Elle a par exemple officialisé le poste d'agent.e de développement dans

les collectivités du Bas-Saguenay, un poste déjà présent depuis quelques années à Petit-Saguenay (Simard, 2010).

Les années 2000 furent également marquées par les fusions municipales, une initiative provinciale visant la restructuration des régions québécoises autour des pôles urbains. De cette manière, les villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie furent fusionnées en une seule ville, Ville de Saguenay. Cette fusion imposée par le gouvernement québécois en 2002 changea la dynamique territoriale, car La Baie, seule agglomération urbaine liée au Bas-Saguenay, fut exclue de ce fait du réseau sous-régional de la zone périphérique du fjord du Saguenay. Cela donna lieu à une séparation marquée entre le milieu urbain de Saguenay, et les milieux ruraux, c'est-à-dire les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. À l'époque, Lamarche énonça déjà une certaine résistance envers cette fusion qui avantageait les centres urbains : « Il est d'autant plus clair que Ville de Saguenay déséquilibre le Saguenay par rapport à la force du nombre. Le rural qui se retrouve à proximité de la grande ville risque fort d'y perdre gros » (Lamarche, 2002, p.45). On remarque effectivement des conséquences de cette fusion sur l'organisation des milieux ruraux du Bas-Saguenay, dont les services tendent à se centraliser dans les centres urbains (CLSC, Caisse populaire, etc.). Ce qui n'aida pas à la revitalisation de Petit-Saguenay.

3.2.1. *Valorisation de la concertation dans le Bas-Saguenay Sud*

Cette restructuration semble avoir eu des effets sur la concertation au Bas-Saguenay. Jadis appuyée sur la zone périphérique du fjord du Saguenay, cette concertation s'est désormais organisée autour des acteurs.trices du Bas-Saguenay Sud. Parmi les initiatives prises à ce moment, on retrouve la création du journal local le *Trait-d'Union*, d'un projet de mise en place d'un système de transport en commun collectif au Bas-Saguenay et d'une table de concertation jeunesse MigrActive du Bas-Saguenay.

Une forte mobilisation territoriale s'est également organisée suite à la crise forestière qui touche le territoire, tant dans le Bas-Saguenay Sud que dans Charlevoix-Est. Cette concertation économique s'est faite majoritairement par l'achat et le soutien aux scieries. Elle tendait à prendre une approche sociale et de développement durable pour le territoire.

« Clairement, la table de concertation des PDFD (groupe des Partenaires pour un Développement forestier durable) est une forme d'innovation sociale de la région qui

cherche à mettre en relation les différents acteurs forestiers afin que ceux-ci organisent leurs activités dans une optique de concertation, de développement de synergies et d'utilisation durable de la forêt. Le conseil d'administration réunit les représentants de quatre groupes d'intérêts : les entreprises et coopératives de l'industrie forestière, les instances publiques de développement socio-économiques, les organisations associées à la protection de l'environnement et les organisations spécialisées dans les activités récréotouristiques » (L'Italien et al., 2012, p. 27).

Encore une fois, les personnes de divers secteurs d'activité se sont vues impliquées autour d'initiatives voulant répondre aux enjeux de leurs municipalités.

3.2.2. *Initiatives de développement local : le Cœur du Village et Rêver le village 2020*

Au niveau local, ces changements de structure de développement ont favorisé la création d'initiatives de développement local à Petit-Saguenay. La municipalité se trouva maintenant mieux encadrée dans son développement (Simard, 2010) ce qui a mené à la création de deux initiatives locales marquantes : le projet Cœur du Village et le projet Rêver le village 2020, deux projets visant à lutter contre la dévitalisation du milieu.

Soutenu par un programme de la SADC et par l'implication du CDE, le premier projet visait à rendre attrayant Petit-Saguenay d'un point de vue touristique en misant sur la valorisation du cœur du village. Cette initiative a permis à la municipalité de se mobiliser autour de trois sous-projets, identifiés par les participants.es lors de rencontres publiques : la réalisation d'un projet d'animation sous forme de marché public, la réalisation d'un réseau de sentiers pédestres, ainsi que la réalisation d'un plan d'action jeunesse visant regrouper et animer les jeunes du village. Une diversité d'acteurs.trices du milieu ont alors participé à cette initiative par le biais de comités rattachés à chaque sous-projet et de rencontres publiques (Simard, 2010).

Quant au projet Rêver le village 2020, il fut réalisé dans la même lancée de mobilisation. Dans le cadre du Plan d'action à l'intention des collectivités dévitalisées du MAMROT, la municipalité de Petit-Saguenay et le CDE ont initié deux rencontres publiques avec les acteurs.trices locaux.les. Celles-ci avaient comme objectif de formuler un diagnostic de la situation socioéconomique du village et de réaliser un plan d'action afin de répondre aux enjeux ciblés. Ce projet donna lieu à « un plan de développement qui allie le développement économique et social

de la municipalité. » (S. Tremblay, 2014, p. 27). Ainsi à travers ces rencontres, la population s'est vue incluse dans le développement de son village, alors qu'on trouvait de 100 à 250 participants.es à chacune d'entre elles. Tout cela s'est fait sous le modèle de démocratie participative où se réunissaient les élus.es, les organismes du milieu, le comité de développement économique et les citoyens.nes (S. Tremblay, 2014, p. 43).

Ont découlé de ces rencontres publiques quatre thématiques qui ont toutes été rattachées à un chantier et un comité de pilotage : l'aménagement du territoire, la qualité de vie, le développement touristique et le développement économique. Cette démarche visait à la mise en place d'une trentaine de projets axés sur des actions concertées « orienté[es] vers le long terme et vers la résolution de problématiques structurelles, plutôt que ponctuelles, comme c'était le cas auparavant » (CAMF, non daté ; Simard, 2010 p. 81).

Cette initiative a eu plusieurs répercussions positives dans le milieu : la réouverture du magasin général et du poste d'essence, la réouverture de la scierie Petit-Saguenay, la création d'une entreprise jeunesse, la formation d'un club de marche, l'organisation d'une fête de village, etc.

Brièvement, on peut remarquer que la décennie 2000 a laissé place à la création de plusieurs initiatives de développement local sur le territoire du Bas-Saguenay Sud et de la municipalité de Petit-Saguenay. La mobilisation s'est alors faite autour des ressources locales et territoriales, notamment par une valorisation accrue de l'engagement des citoyens.nes aux projets de développement.

3.3. 2014-2020 : Petit-Saguenay à travers l'austérité gouvernementale

Fort d'un passé marqué par des initiatives de développement local, Petit-Saguenay, de même que la sous-région du Bas-Saguenay ont été marqués par un autre changement structurel que sont les mesures d'austérité du gouvernement provincial à partir de 2014. Brièvement, les politiques d'austérité visaient à réduire le déficit de l'État québécois à l'aide d'un plan de rigueur budgétaire. Ces mesures néolibérales changèrent l'organisation sociopolitique de Petit-Saguenay et du Bas-Saguenay par de nombreuses coupes budgétaires et la fermeture de plusieurs services régionaux. Pour ne nommer qu'eux, l'austérité a mis fin aux CLD, aux CRÉ, au financement de Solidarité rurale du Québec, réduit le financement des fonds de soutien aux territoires dévitalisés et les budgets des municipalités (IRIS, 2016). Les collectivités rurales se retrouvent alors seules, tant

dans les structures de développement que dans le financement de leurs activités. À Petit-Saguenay, les effets de ces mesures ont provoqué la fin du financement du poste d'agent de développement et des projets liés à *Rêver le village 2020* ; et par conséquent, à l'essoufflement des efforts de concertation et de mobilisation entreprises dans les derniers temps.

Les acteurs.trices ont tenté de répondre à ces changements. À l'échelle (sous-)régionale, l'abolition des instances de concertation territoriale comme les CRÉ et les CLD a donné lieu à de nouvelles démarches de concertation au Bas-Saguenay (Larouche, 2018). Depuis 2015, le comité pour les états généraux du Bas-Saguenay rassemble les maires.ses, les agents.es de développement et les représentants.es du milieu en vue de discuter des enjeux auxquels fait face la sous-région. Ces rencontres se font de cinq à six fois par année et ont comme champ d'action le développement économique et la vie communautaire. Ces états généraux sont la suite logique d'une culture de concertation sur le territoire et ont donné lieu à plusieurs initiatives telles que la création d'une régie intermunicipale en incendie (La France, 2016 b).

À l'échelon local, ces changements ont transformé le portrait sociopolitique de Petit-Saguenay tout en s'appuyant sur une culture de concertation déjà présente sur le territoire, l'austérité a coïncidé avec l'arrivée d'un nouveau conseil municipal en 2017. Ce conseil est mené par un nouveau maire, auparavant agent de développement du village et qui avait vu son emploi remis en question par les coupures gouvernementales. La municipalité s'est alors réorganisée sur le plan administratif : après avoir instauré des commissions municipales, elle a démarré des consultations budgétaires et un budget participatif et a œuvré à la mise en place de plusieurs projets tels que les activités du 100^e anniversaire la paroisse. Tout cela a eu comme effet l'intégration de plusieurs parties prenantes issues de la société civile à la gestion municipale.

3.3.1. Commissions, consultations budgétaires et budget participatif

Une particularité de la municipalité de Petit-Saguenay est son système de gestion municipale autour de commissions mises en place par la récente équipe municipale en 2017. Au nombre de trois, ces commissions sont composées d'élus.es, de fonctionnaires municipaux et de citoyens.nes. Rattachées au conseil municipal, elles sont sans pouvoir décisionnel et ont pour objectif de formuler des recommandations au conseil municipal sur divers enjeux locaux (Conseil municipal de Petit-Saguenay, 2017). Elles visent principalement à inclure un plus grand nombre d'acteurs.trices dans la gestion municipale.

La première est la *commission administration et démocratie*. Elle s'occupe de ce qui concerne la gestion financière et administrative de la municipalité, allant du développement des ressources humaines aux politiques touchant à la participation citoyenne et à la préparation du budget. La deuxième est la *commission développement durable et aménagement du territoire*. Elle s'occupe de la planification du développement du territoire. Les recommandations se font donc autour de tout ce qui touche le développement économique, social et culturel du village, ainsi que sur les projets d'aménagement des espaces publics. La troisième est la *commission infrastructures et services publics*. Cette dernière commission vise à suggérer au conseil divers aspects autour de la sécurité incendie, de la sécurité publique, des transports, du service d'eau potable et d'eaux usées.

Outre les commissions, les dispositifs participatifs que sont les consultations budgétaires et le budget participatif offrent un bel exemple de ce que fait Petit-Saguenay aujourd'hui en termes de consultation et de valorisation de la participation citoyenne. Mises en place par le conseil en 2019, les consultations budgétaires visent à « consulter les citoyens de Petit-Saguenay sur la façon dont sont administrées les finances de la municipalité [et] donne[nt] à ceux-ci la chance de donner leur opinion, poser des questions et faire des propositions au conseil municipal » (Houde, 2020).

Quant au budget participatif, il a été initié en 2018. Ce dispositif a comme objectif d'inclure les citoyens.nes dans la gestion municipale, tout en leur donnant davantage de poids décisionnel dans le développement de leur communauté. Il est décrit par la municipalité comme un moyen qu'a le conseil municipal « de céder des pouvoirs directement aux citoyens et aux citoyennes qui participent au processus. Les participants, qui doivent être des résidents de Petit-Saguenay ou des représentants d'organisations locales, ont donc l'occasion de présenter des projets qui leur tiennent à cœur et d'en discuter avec leurs concitoyens pour les convaincre du bien-fondé et de l'intérêt communautaire de leur projet. Les projets sont présentés en assemblée publique et font l'objet d'un vote final » (Municipalité de Petit-Saguenay, 2020 b). Ces projets doivent répondre aux quatre enjeux suivants : la qualité de vie, la diversification de l'économie, l'image de marque et la participation citoyenne. Une fois voté, le projet est par la suite réalisé par la municipalité ou un organisme présent sur le territoire.

Quant aux montants d'argent, la municipalité réserve à chaque édition une enveloppe de 25 000 \$, ce qui représente 25 % du budget alloué au développement du village (Conseil municipal

de Petit-Saguenay, 2018). Ainsi, 20 000 \$ sont réservés pour les projets citoyens, alors que les derniers 5 000 \$ sont consacrés aux projets jeunesse.

La participation citoyenne à cette initiative de démocratie participative est considérable. Lors de la première édition en 2018, 70 citoyens.nes se sont présentés pour voter, alors que le nombre était de 100 participants.es lors de la deuxième édition, en 2019 (Hauchecorne, 2018 ; Houde, 2019). En raison des difficultés financières de la coopérative de consommation du village, l'édition 2020 fut annulée afin d'appuyer le redressement du commerce de proximité. En termes de retombées, le budget participatif a donné lieu à plusieurs projets : Maison des familles, éclairage du terrain de baseball, construction d'un emplacement à feu pour les adolescents-es et de balançoires et d'une tyrolienne pour les plus jeunes.

3.3.2. *Les activités du 100^e anniversaire de la municipalité*

Outre ces dispositifs, le 100^e anniversaire de la municipalité a tout autant marqué la collectivité, avec une participation remarquable de la communauté autour des activités proposées. Mis en place par la municipalité et le CDE, les événements du 100^e anniversaire ont été élaborés par un comité d'organisation créé en 2017, composé d'intervenants.es locaux.les, d'élus.es municipaux.les et de citoyens.nes. Plusieurs activités ont été proposées : « création d'une modélisation 3D du village disparu de Saint-Étienne, la confirmation de l'aréna comme salle de spectacle, l'aménagement d'une place du 100e, l'organisation d'activités familiales, la publication de documents historiques et la création d'une activité d'hommage aux bâtisseurs [la pièce de théâtre Marguerite] ». (La France, 2019 b). Sur une période de deux ans, près de 15 % de la population ont participé de près ou de loin aux activités présentées. Considérées comme un succès, quelques activités comme la pièce de théâtre et le tour du village guidé par un conteur local devaient être de retour pour la saison estivale 2020. Elles n'ont pas pu avoir lieu à cause des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19, mais la pièce de théâtre a été à nouveau présentée en 2022.

3.3.3. *Mobilisations autour des services de proximité*

En plus de ces événements, la trajectoire de Petit-Saguenay a été marquée par plusieurs mobilisations autour d'enjeux locaux touchant la dévitalisation du milieu. Parmi celles-ci, on peut nommer celles qui ont été faites en lien avec la sauvegarde de la coopérative de consommation. Par centaines, les citoyens.nes se sont mobilisés.es à plusieurs reprises pour soutenir leur commerce de

proximité. La plus récente mobilisation remonte à 2020 où « des bénévoles sont venus.es prêter main-forte pour le maintien des opérations », alors que la municipalité a donné un montant de 50 000 \$ pour la soutenir (Villeneuve, 2020).

Ce n'était pas la première fois que les citoyens.nes de Petit-Saguenay se mobilisaient pour la sauvegarde de ce commerce. En 2012, près de 250 citoyens.nes se sont présentés.es à l'assemblée publique pour discuter de l'éventuelle fermeture du poste d'essence. Suite à cette rencontre, il y a eu une prise en charge du poste d'essence par une coopérative de consommation qui a ouvert ses portes en 2014. Cette ouverture s'est faite avec l'aide de plusieurs acteurs.trices gouvernementaux.les et locaux.les. La collectivité s'est notamment mobilisée par le bénévolat et le soutien financier récoltant une somme de près de 110 000 \$ (TVDL DERYtelecom, 2014).

Les Saguenois.es se sont récemment mobilisés.es autour de leur école primaire. Quelque 300 personnes ont signé une pétition s'opposant à la décision de la commission scolaire de diminuer le nombre de classes de quatre à deux à l'école du Vallon. Cette décision a par la suite été révisée, gardant par conséquent le nombre de classes à quatre dans l'unique école du village. Ces pressions ne sont pas étrangères à la réfection de l'école en 2019.

On peut donc remarquer que dans les dernières années, la mobilisation et la concertation furent marquées par les politiques d'austérité du gouvernement québécois. À Petit-Saguenay, ces politiques semblent avoir eu des conséquences considérables. Les coupures des budgets municipaux et des subventions ont mis fin aux efforts de mobilisation autour du projet *Rêver le village 2020* et réduit les ressources humaines consacrées aux activités de développement du village. Les initiatives se sont donc concentrées autour du conseil municipal avec l'instauration des dispositifs participatifs et la mise en place d'activités commémorant le 100^e anniversaire de la municipalité.

4. Éléments de synthèse et réflexion

Ce bref portrait de Petit-Saguenay montre certains points saillants permettant de mieux comprendre la trajectoire de développement de la municipalité. S'appuyant sur l'industrie agroforestière au cours de ses premières décennies d'existence, la municipalité a dû réorienter son économie vers le tourisme dans les années 1980 (Désy, 1989, dans S. Tremblay, 2014) en raison des difficultés structurelles de l'économie forestière, car c'est depuis cette crise forestière que le milieu se dévitalise. Cette redirection de l'économie locale est aussi l'effet des changements provoqués par la création des parcs. À titre d'exemple, l'entreprise touristique du Village Vacances Famille a maintenant plus d'une soixantaine d'employés.es, comparativement à la scierie qui en emploie une vingtaine (VIVA, 2016 ; Patry, 2016). Considérée sur le temps long, cette orientation plus ou moins obligée vers le tourisme est sans doute l'élément socio-économique le plus frappant.

La combinaison entre la dévitalisation du territoire et le développement de l'industrie touristique a fait naître une dynamique de mobilisation et de concertation au niveau local et sous-régional perceptible dès les planifications élaborées en 1983 et 1987, qui firent de la mise en valeur touristique et récréative l'objet du plus important exercice de réflexion entamé à ce moment à Petit-Saguenay. Portée par ce nouveau créneau économique, une diversité d'acteurs.trices locaux.les a su prendre en main son développement à travers la création de plusieurs comités, organisations et associations. Cette volonté réflexive est manifeste dans les très nombreux colloques, sommets, consultations entamés des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Elle est sans doute le second trait le plus marquant de la trajectoire récente du village.

Ces activités ont mené, dès le milieu des années 90, à réfléchir à la fragilité d'une économie trop exclusivement basée sur une seule activité (nous y reviendrons plus loin). C'est pourquoi, en collaboration avec d'autres localités du Bas-Saguenay et de Charlevoix, Petit-Saguenay a participé à la fondation de nombreuses organisations visant à dynamiser l'industrie forestière : l'Association des Gestionnaires de Territoires Fauniques de Charlevoix et du Bas-Saguenay, la Forêt Habitée de Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay (devenue la Coopérative de solidarité en développement multi-ressources Quatre Temps) et, finalement, du Groupe des Partenaires du Développement Forestier Durable de Charlevoix-Bas-Saguenay. Le point culminant a été l'acquisition de l'usine de sciage en 2012 ; suite aux difficultés de l'entreprise, la scierie fut

rachetée par un groupe privé, qui investit un fort montant dans sa modernisation, ce qui permet d'espérer un futur durable pour cette industrie à Petit-Saguenay.

À partir de ces constats, quelques réflexions s'imposent, notamment en ce qui concerne ce virage vers le marché touristique et la mobilisation locale. Premièrement, il faut insister sur les efforts de diversification économique entamés depuis des années. Ils montrent que les acteurs locaux du développement ont conscience des difficultés économiques et ne restent pas passifs devant elles. Ces tentatives rappellent que tout, dans l'évolution d'une localité, ne se ramène pas à la volonté des acteurs : la pression des conditions socio-économiques structurelles, qui leur échappent en grande partie, reste permanente.

Deuxièmement, la montée en importance du secteur touristique n'est pas propre à Petit-Saguenay. En effet, en 2018, un emploi sur dix au Canada était lié à l'industrie touristique, qui représentait 9 % des emplois générés par l'économie québécoise (AITQ, 2020). Plusieurs municipalités ont profité de l'essor de cette industrie pour se réinventer. Elles s'appuient sur les caractéristiques propres à la ruralité pour se positionner sur le marché récréotouristique : paysages, loisirs, grands espaces, environnement naturel, tranquillité, etc. Ce repositionnement répond également à une tendance mondiale touchant l'économie traditionnellement rattachée à ces localités : épuisement et limites de l'extractivisme, changement de modèle du régime agroalimentaire mondialisé (qui favorise les grandes productions et la monoculture), crises répétées de l'industrie forestière, changements dans les ressources naturelles valorisées, etc.

Ce virage généralisé vers le tourisme induit une intense compétition entre les localités, tant au niveau régional que national et mondial. Petit-Saguenay est amené à rivaliser avec L'Anse-Saint-Jean, qui a pris le virage touristique avec le développement du centre de ski du Mont-Édouard dans les années 1990, mais aussi avec les autres villages du Lac-Saint-Jean et avec les autres destinations touristiques provinciales et continentales. Le positionnement de Petit-Saguenay sur ce marché est alors un élément important à considérer. Une telle réflexion a déjà été entamée avec la production d'un plan de marketing territorial au début des années 2020.

D'une façon plus profonde, les questions de l'attractivité territoriale (Levasseur, 2020) se posent à Petit-Saguenay comme dans les autres localités : attirer qui ? Des touristes passagers ? Des entreprises ? Des familles ? Comment ? Avec quels services faut-il les accueillir afin que leur venue ne soit pas que temporaire ?

Ces réflexions sur l'attractivité se posent aussi au-delà du strict échelon local. Elles doivent aller plus loin que le seul tourisme : ce secteur étant intégré aux autres dimensions de la vie locale, il ne peut être envisagé seul. Le virage touristique a des conséquences sur la formation de la main-d'œuvre et l'offre de services attrayants, car les employés ne sont pas faciles à attirer dans un secteur en grande partie saisonnier et aux salaires peu élevés.

Leur venue est aussi conditionnée (ou contrainte) par la possibilité de se loger, ce qui impose au village d'augmenter le nombre de logements accessibles, une difficulté largement ressentie dans tout le Québec et que les règles permettant l'accès aux HLM ne soulagent pas. L'enjeu du logement est d'autant plus pertinent dans le contexte particulier découlant de la pandémie, car les milieux ruraux semblent avoir la cote pour de nombreuses personnes provenant de grands centres urbains, ce qui fait rapidement monter le prix des maisons, qui dépassent parfois la capacité locale à payer. Cette tendance s'observe sur tout le marché immobilier québécois : après le premier déconfinement en juillet 2020, on a assisté à une hausse de la vente de résidences unifamiliales dans la majorité des régions : 6 % en Abitibi-Témiscamingue, 15 % au Bas-Saint-Laurent, 31 % sur la Côte-Nord, 23 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 41 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean (JLR, 2020). Il y a donc une forte concurrence entre territoires ruraux sur le marché touristique, mais également sur le marché résidentiel, et les deux sont liés. En d'autres termes, le village comme, sans doute, tout le Bas-Saguenay, est en mouvement vers l'économie résidentielle (Davezies 2009 ; Doyon et al. 2013). Quoiqu'il advienne des aléas du marché immobilier, il est clair qu'ils auront un impact sur l'attrait que Petit-Saguenay peut avoir pour l'extérieur, et il influencera sûrement les relations avec les communautés avoisinantes.

Outre cet aspect de concurrence entre les régions et les localités, il faut insister sur la vulnérabilité de l'industrie récréotouristique, car, en temps de crise, les loisirs sont souvent un des premiers postes budgétaires à être coupés par les consommateurs. De plus, c'est aussi un secteur d'activités extraverti, qui doit répondre aux demandes de l'extérieur et qui n'est pas principalement orienté vers les besoins locaux. Il s'agit d'un secteur économique qui est tributaire des demandes exogènes. Ce type d'activité renforce souvent la dépendance des milieux ruraux envers les centres urbains, d'où provient généralement la clientèle touristique. Il faut donc admettre que ce marché est relativement fragile et demande généralement un soutien du secteur public et gouvernemental.

Cette extraversion n'est toutefois pas nouvelle. L'industrie forestière, longtemps colonne vertébrale de la communauté, s'est toujours appuyée sur un marché externe relativement instable. On pourrait dire la même chose de l'agriculture locale, essentiellement orientée vers des produits destinés aux marchés extérieurs. On peut donc conclure que l'économie de Petit-Saguenay s'est toujours appuyée sur ce type de marché tourné vers l'extérieur. Par contre, les emplois liés au tourisme sont généralement moins bien payés et souvent saisonniers, ce qui n'aide pas à rehausser l'indice de vitalité de la municipalité. Cet aspect mène également à d'autres enjeux économiques tels que la rétention de la main-d'œuvre, le salaire moyen des ménages, etc. Enfin, certains types d'activités liées au tourisme ont des impacts environnementaux notables qui peuvent compliquer une transition socioécologique harmonieuse.

Comme nous l'avons vu, on peut faire un rapprochement entre la mobilisation des acteurs.trices de Petit-Saguenay et la diversification économique découlant du tournant vers le récréotourisme. Cette situation a amené d'autres acteurs.trices, comme des représentants.es de la société civile et des PME, à s'impliquer, à prendre position sur le développement du village et à chercher à collaborer afin d'avoir une vision commune de l'avenir de la municipalité et du territoire du Bas-Saguenay. L'idée de développer l'économie locale par des petites entreprises axées vers la mise en valeur des ressources locales (autant les ressources naturelles, que les savoir-faire locaux) a été mise de l'avant et encouragée par les autorités locales, mais il n'est pas facile d'attirer et de pérenniser les activités d'un nombre important de petites entreprises dans un village de l'arrière-pays du Saguenay.

De plus, les démarches liées au développement local doivent mener à des décisions, sans lesquelles elles seraient inutiles. Cela peut être polarisant, car toutes les parties prenantes ne sont pas toujours en accord sur les manières de faire, sur les types d'entreprises à encourager, sur les projets à mettre en œuvre, etc. Ces divergences d'opinions remontent parfois loin dans le temps et ont laissé des traces encore perceptibles aujourd'hui. Elles posent donc le défi de la solidarité entre les résidents.es et celui de la gestion de la mémoire collective. De même, les enjeux liés à l'utilisation du territoire, à l'appui que doit recevoir le Village Vacances et à son importance dans l'économie locale sont des points délicats et importants qui touchent au présent et, surtout, à l'avenir du village.

Pour Bruno Jean, ce genre de situation n'est pas nouveau pour les milieux ruraux qui choisissent un modèle de développement basé sur le tourisme. Dans son analyse, il note que dans ce cas, il peut y avoir des divergences d'opinions : les uns.es prônent une nouvelle économie basée sur le tourisme et les autres veulent une diversité dans l'économie par l'ouverture de grandes et de petites entreprises (Jean, 2012, p.656). Si le tourisme offre, pour nombre de localités en région, des possibilités immédiates de revenu et d'emplois, en faire l'unique issue aux difficultés économiques reviendrait à choisir un autre genre de développement mono-industriel. Rien de surprenant à voir que certains préfèrent opter pour une économie plus diversifiée. Ces divergences d'opinions peuvent donc avoir une influence sur la mobilisation et l'appui des personnes en rapport à un projet particulier. De plus, comme tout cela implique des mouvements de personnes, voire l'arrivée de nouvelles familles, il faut se demander quels sont les bons outils pour intégrer les nouveaux.elles arrivants.es.

Finalement, on a pu remarquer que le dynamisme mobilisateur présent localement semble s'être essoufflé depuis quelques années. En plus des contraintes découlant des coupures du milieu des années 2010, il semble que la difficulté à produire et ancrer une vision rassembleuse de l'avenir rende encore plus difficile la mobilisation.

Nous pouvons donc énoncer une hypothèse plus structurelle pour expliquer cet essoufflement. Les mesures d'austérité gouvernementale de 2014 ont eu un impact considérable dans le milieu. Les coupes budgétaires ont mis fin à plusieurs programmes de financement dédiés aux milieux ruraux. De la sorte, les activités initiées dans le cadre du projet *Petit-Saguenay 2020* ont avorté et il y a eu une restructuration dans l'organisation sociopolitique du village. Le premier volet de l'hypothèse est donc que les difficultés de la mobilisation sont l'effet de la diminution des ressources et des moyens à la disposition de l'action locale.

Le second volet de l'hypothèse en découle : au même moment, on remarque un changement dans les structures responsables du développement économique local. Le Comité de développement économique, qui s'était longtemps posé comme un acteur central dans le développement local, a été remplacé dans l'appareil municipal par des commissions municipales.

Depuis, la participation semble davantage s'effectuer autour de dispositifs mis en place par le conseil municipal, qui en est l'animateur principal : consultations budgétaires, budget participatif, consultations publiques, etc. La mobilisation de la population, quant à elle, ne se fait

qu'en cas d'urgence, comme les difficultés de la coopérative et la réduction des classes à l'école du Vallon, etc. Il y a donc une bonne participation citoyenne à la politique locale, mais la mobilisation autour de projets rassembleurs paraît moins présente. Par contre, il y a l'exception notable des événements du 100^e anniversaire, en 2019, qui ont su rassembler de nombreuses personnes sur une longue durée. La majorité des personnes participantes s'entendent pour dire que ces activités ont été un succès, tant pour les événements que pour la mobilisation. Toutefois, le groupe de personnes mobilisées pour ces activités était relativement homogène, notamment en termes d'âge. De ce point de vue, la mobilisation n'a eu de succès qu'auprès d'une partie de la population, bien qu'on puisse penser qu'une grande partie de la population locale ait compté parmi les spectateurs.

Suite à cette synthèse et ces réflexions, quelques questions peuvent donc être posées :

- ✓ Quels sont les attraits, les ressources et les savoir-faire du village de Petit-Saguenay qui le distinguent des autres municipalités, tant sur le plan social que culturel et territorial ? Comment ces particularités peuvent-elles être utilisées pour attirer non seulement une clientèle touristique, mais aussi une population résidente ?
- ✓ Quelles sont les possibilités afin de diminuer la vulnérabilité de l'économie locale par la création d'emplois ? Comment articuler le développement récréotouristique et les autres secteurs de l'économie locale, comme l'agriculture, les activités forestières ou les arts ?
- ✓ Quels services est-il possible de mettre sur pied pour une population appelée à vieillir ? De quels moyens, équipements, ressources dispose-t-on et quels sont ceux à créer ?
- ✓ Comment penser le renouvellement de la mobilisation à Petit-Saguenay en termes d'acteurs.trices à (ré)engager, des manières de faire, des projets à développer, des visions d'avenir à partager, etc. ? Après que le confinement dû à la pandémie de COVID-19 les ait durement malmenés, comment recréer des liens actifs entre les résidents ?
- ✓ Quels sont les éléments du passé à retenir et quels sont ceux qui seraient à changer s'ils étaient à refaire, et ce, pour quelles raisons ?
- ✓ Comment s'y prendre pour mieux se situer dans l'espace sous-régional ? Sur quelles questions, sur quels dossiers, de quelle façon doit-on s'allier aux communautés environnantes ?

Ces questions reflètent les éléments de réflexions issus de cette monographie. Loin d'être exhaustives, elles ne sont également pas nouvelles. Les actions prises par Petit-Saguenay au cours de son histoire montrent que ce type de réflexion a déjà été entamé dans le passé. Cette réflexion doit se poursuivre de façon large et approfondie, car la volonté de mobiliser la population pour penser l'avenir est, comme on l'a vu, un trait distinctif de l'histoire de Petit-Saguenay et une de ses forces. Donc, cette monographie veut à la fois servir de trace écrite de ce qui a été fait à Petit-Saguenay, tout en étant une base de réflexion afin de penser l'avenir de la municipalité. En espérant que cela puisse orienter des stratégies et une prise de pouvoir dans l'action locale, afin de répondre aux enjeux globaux auxquels fait face Petit-Saguenay depuis déjà plusieurs décennies.

Bibliographie

- Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ) (2020). « L'industrie touristique en chiffres », *site web*. Consulté sur internet (<https://alliancetouristique.com/lindustrie-touristique-en-chiffres>), mai 2021.
- Atlas électronique du SLSJ (2013). *Profils de l'évolution de la population 1951-2001*. Repéré à (http://uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Acces%20aux%20cartes&S=3_2_1_8&L=fr#), décembre 2020.
- Boisvert, N. (1987). *Développement local et intégration régionale des parcs : le cas de la zone périphérique du parc Saguenay*, mémoire de maîtrise en études régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 215 p.
- Carrefour action municipale et famille (CAMF), non datée. *Démarche de revitalisation Petit-Saguenay 2020. Mise en œuvre d'un plan d'action stratégique qui va à l'encontre des qualificatifs d'une municipalité en dévitalisation*. Repéré à (<https://rqvvs.qc.ca/membres-et-projets/projet/demarche-de-revitalisation-petit-saguenay-2020>), janvier 2021.
- Davezies, L. (2009). L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société*, 11(1), 47-53.
- Désy, J. (1989). Forespoir : une étincelle pour un mouvement social et un virage écotecnologique en zone agrofrestière. Dans Gagnon, C, Klein, J.-L., Tremblay, M., Tremblay, P.-A. (dir.) *Le local en mouvements*, Chicoutimi : UQAC/GRIR, « Cahiers du GRIR », pp.213-226.
- Doyon, M., Klein, J.-L., Veillette, L., Bryant, C., Yorn, C. (2013). La néoruralité au Québec : facteur présentiel d'enrichissement collectif ou source d'embourgeoisement ? *Géographie, économie, société*, 15(1), 117-137.
- Hauchecorne, C., (2018). Petit-Saguenay innove en matière de politique municipale. *Le Trait d'Union*. Repéré à (<https://fjordsaguenay.ca/petit-saguenay-innove-matiere-de-politique-municipale/>), décembre 2020.
- Houde, L. (2019). Un budget participatif rassembleur. *Le Trait d'Union*. Repéré à (<https://fjordsaguenay.ca/un-budget-participatif-rassembleur/>), décembre 2020.
- Houde, L. (2020). Les consultations budgétaires. *Le Trait d'Union*. Repéré à (<https://fjordsaguenay.ca/les-consultations-budgetaires-2020/>), décembre 2020.
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) (2016). *Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec. Développement local et régional*. Repéré à <https://austerite.iris-recherche.qc.ca/developpement-local-et-regional#contenu>), décembre 2020.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre (4), 649-671p. doi:10.3917/reru.124.0649.
- JLR, (2020). *Rapport mensuel sur le marché immobilier au Québec*. Juillet 2020. Repéré à (<https://solutions.jlr.ca/fr/publications/rapport-mensuel-marche-immobilier>), août 2020.
- Klein, J.-L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A., (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance*. Centre de

recherche sur les innovations sociales. Repéré à http://www.recitsrecettes.org/sites/default/files/crises_es1505.pdf.

Labrecque, M., Lefebvre, A., (2019) (2016, révisé). *Profil socioéconomique de la collectivité*. Société d'aide au développement des collectivités du Fjord, 112 p. Repéré à <https://sacdudfjord.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/Profil-2016-r%C3%A9vis%C3%A9-2019.pdf>.

La France, P. (2016 a). Au cœur de notre avenir collectif, la diversification économique. *Le trait d'union*. Repéré à (<https://fjordsaguenay.ca/coeur-de-avenir-collectif-diversification-economique/>), décembre 2020.

La France, P. (2016 b). États généraux du Bas-Saguenay Sud : Les municipalités en mode concertation. *Le trait d'union*. Repéré à (<https://fjordsaguenay.ca/etats-generaux-bas-saguenay-sud-municipalites-mode-concertation/>), décembre 2020.

La France, P. (2019 a). Petit-Saguenay : du progrès à la lutte contre l'exode. *Saguenayensia*, 60 (1), 30-38p.

La France, P. (2019 b). 100e de Petit-Saguenay – Des célébrations réussies ! *Le Trait d'Union*. Repéré à <https://fjordsaguenay.ca/100e-de-petit-saguenay-des-celebrations-reussies/>, décembre 2020.

Lamarche, P. (2002). *Monographie CLD Fjord du Saguenay*. CRISES. Repéré à <https://depot.erudit.org/id/001269dd>

Larouche, B. (2018). Bas-Saguenay. Mobilisation à la concertation. *Le trait d'Union*. Repéré à <https://fjordsaguenay.ca/bas-saguenay-mobilisation-a-concertation/>, décembre 2020.

Levasseur, A. (2020). *L'attractivité territoriale des milieux ruraux dévitalisés : définition et récolte de bonnes pratiques pour la municipalité de Petit-Saguenay, au Québec*. Rapport de stage, Université du Québec à Chicoutimi.

L'Italien, F., Hanin, F., Lapointe, P.-A., Bouthillier, L., Audibert, V. (2012). *À la croisée des chemins forestiers. Redéfinir les configurations productives et territoriales de l'industrie de la forêt de la région de Charlevoix-Est et du Bas-Saguenay*. GRESTITQ. Repéré à https://www.aruc.rlt.ulaval.ca/sites/aruc.rlt.ulaval.ca/files/ct-2013-003_flitalien_et_al.pdf.

Maltais, B., Pelletier, É. (2018). Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent : création et gestion participative inédite au Canada. *Le Naturaliste canadien*, 142 (2), p.4–17. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1047144ar>.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2016). *Indice de vitalité économique 2016 Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)*. Repéré à (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>), décembre 2020.

Municipalité de Petit-Saguenay, (2020 a). *Histoire*. Repéré à <https://petit-saguenay.com/citoyens/historique/>, décembre 2020.

Municipalité de Petit-Saguenay (2020 b). *Budget participatif*. Repéré à <https://petit-saguenay.com/budget-participatif/>, décembre 2020.

Patry, M. (2021). *7 M\$ investis à Scierie Petit-Saguenay*», *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1789066/bois-sciage-planches-bas-saguenay-fabrication-pfl>, mai 2021.

- Richard, S. (2019). Du déclin de l'industrie forestière à la diversification de l'économie », *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/la-vitrine/du-declin-de-lindustrie-forestiere-a-la-diversification-de-leconomie-734c04194a9e1cfc7b9ed70585356e27>, décembre 2020.
- Simard, F. (2010). *Portrait de l'évolution des initiatives de développement entreprises par la Municipalité de Petit-Saguenay de 1983 à 2009. Rapport de stage*, Université du Québec à Chicoutimi, 94 p.
- Simard, J. (2015). *Plan d'urbanisme : juillet 2015. Second projet*. Municipalité de Petit-Saguenay. https://petit-saguenay.com/media/filer_public/09/c8/09c88733-c0ba-4d88-be0e-f2feb3b47d4c/plan_durbanisme_petit-saguenay.pdf
- Statistique Canada (2016). *Profil de recensement, recensement 2016*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, décembre 2020.
- TVDL DERYtelecom (2014). Reportage - *Coopérative de consommation de Petit-Saguenay*, Youtube, 12 min. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=apE9qFg0ZkE>, janvier 2021.
- Tremblay, J.-F. (2009). *Profil socio-économique de la société d'aide au développement des collectivités (u Fjord inc. Saguenay)*. Société d'aide au développement des collectivités du Fjord, 130 p. Repéré à http://st-felix-dotis.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/profil_socio_economique_2009.pdf.
- Tremblay, J.-F. (2012). *Profil sectoriel sur les ménages et logements du territoire de la société d'aide au développement des collectivités du Fjord inc.* Société d'aide au développement du Fjord, 79 p. Repéré à https://sadcdufjord.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/profil_menage2012.pdf.
- Tremblay, P.-A., Bérard, S., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Dufresne, C., Lachapelle, R., Laroche, S., Lavoie, M.-È., Morin, L., Tremblay, Sa., Tremblay, Su., Camus, A., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Klein, J.-L. (2022). Les ateliers des savoirs partagés : Connectivité et développement en milieu rural. *The Journal of Rural and Community Development*, 17[2], 177-199.
- Tremblay, S., Vallières, R. (2013). *Du rural à l'urbain : les besoins et les motivations des personnes âgées pour vivre en milieu rural ou s'installer en milieu urbain*. GRIR/UQAC, 120 p. Repéré à https://constellation.uqac.ca/2879/1/rapport%20a%C3%AEn%C3%A9s%20rural%20GRIR_versi%20onFINALE.pdf.
- Tremblay, S. (2014). Le développement social pour la revitalisation et la pérennité des communautés. Dans D. Maltais et S. Tremblay [dir.], *Enjeux théoriques et pratiques du développement régional : 30 ans de recherche au GRIR*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 23-50.
- Village Vacances Petit-Saguenay [VIVA], (2016). *Le Village-Vacances en pleine expansion*, blogue. Repéré à <https://villagevacances.ca/le-village-vacances-en-pleine-expansion/>, consulté en décembre 2020.
- Villeneuve, D. (2020). Mobilisation pour sauver la coop à Petit-Saguenay. *Le Quotidien*. Repéré à <https://www.lequotidien.com/actualites/mobilisation-pour-sauver-la-coop-a-petit-saguenay-2d79420d4a2a9208f72b57e9a86668b7>, janvier 2021.